

## PARLEMENT WALLON

# Deux prestations de serments pour les Wallons

**Mardi, 1<sup>re</sup> séance plénière au Parlement wallon : ils prêtent tous serment. Vendredi, on remet ça avec les suppléants, «cumul» ou «ministre».**

● **Pascale SERRET**

**P**uisque la coalition PS-cdH est une affaire qui marche en Région wallonne et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, certains téléphones portables sont en train de chauffer. Les ministrables sont dans les

starting-blocks (lire ci-dessous) et le Parlement wallon prévoit déjà à son ordre du jour de mardi un point «*élection des membres du gouvernement wallon*». Précédé, il est vrai, d'un prudent «*Éventuellement*».

Par contre, le Parlement sera bien constitué ce 10 juin. Une première séance plénière est programmée à 10 heures, avec les 75 élus wallons, quel que soit leur choix en terme de cumul. Ceux qui doivent choisir entre mandat local et mandat régional ont encore le droit de se tâter jusqu'au vendredi 13.

Sept élus seront tirés au sort, sans doute par les cadets de l'assemblée (la PS Anne Lambelin

et le PTB Ruddy Warnier) pour composer une commission de vérification des pouvoirs. Et avec tout ça, on en sera déjà à la première suspension de séance de cette session 2014-2019 ! Le temps de laisser les commissaires faire leur travail...

Tout le monde se retrouve ensuite à 14 heures pour les prestations de serment. Un président ou une présidente est élu(e), ainsi que les autres membres du bureau du Parlement.

Si ce n'est pas prématuré, on pourra aussi désigner les membres du gouvernement et composer les commissions permanentes du Parlement. On clôture avec un drink.

## Vendredi, jour des suppléants

Une autre séance plénière est convoquée pour vendredi matin, avec une deuxième salve de serments et une première mise en jambes pour le décret décumul. Cette fois, le doute ne sera plus permis. Les 25 députés qui sont en situation de cumul et qui n'entrent pas dans le quota des 25 % (autorisés à cumuler) auront deux options : soit rester assis où ils sont, soit céder le fauteuil à leurs suppléants. Qui prêteront serment à leur tour.

Ce sera sans doute aussi le moment de lever la main pour les suppléants des ministres, si PS et cdH sont tombés d'accord sur le casting. ■

## Ministres : les paris sont ouverts

**P**armi les ministres wallons ou communautaires (Fédération) en affaires courantes, certains sont pratiquement certains de retrouver un portefeuille dans le futur gouvernement PS-cdH. Mais la donne est encore très volatile. Et puis, il y a toujours la surprise du chef.

**1. Combien de ministres ?** De 2009 à 2014, ils étaient 8 à la Région et 7 à la Fédération (dont 4 doubles casquettes). Lors de la précédente bipartite PS-cdH, de 2004 à 2009, on comptait 9 ministres wallons : 6 PS et 3 cdH, dans une assemblée où le PS occupait 34 sièges et le cdH 14. Soit une configuration assez proche de la nouvelle, où la majorité sera composée de 30 PS et de 13 cdH. On voit mal les partis décider de revenir à un gouvernement wallon à 9 têtes. Donc, mettons qu'ils seront 8 à table : 5 PS et 3 cdH.

**2. Ministre-président** On est en droit d'attendre

à nouveau un seul ministre-président pour les deux gouvernements (Région/Fédération). Le poste reviendra à un PS. Rudy Demotte n'a pas démerité pendant la dernière législature. Il s'est davantage affirmé comme candidat ces derniers temps. Jean-Claude Marcourt s'y verrait fort bien aussi. Les deux ont fait des scores enviablés aux élections. Par contre, si Elio Di Rupo, qui a peu de chance de rester Premier au fédéral, revenait au gouvernement wallon, il prendrait le gouvernail. Ce qui réglerait la question Demotte/Marcourt. Magnette ? Pas impossible. Mais il semble s'être bien habitué à son costume de président bilingue.

**3. Ministres PS** Si le poste de ministre-président lui échappe, on verrait bien Marcourt remplir à l'économie, bien sûr. Paul Furlan semble lui aussi sur des rails pour un nouveau portefeuille. Éliane Tillieux a surpassé Jean-Charles Luperto au dernier

scrutin. Ce qui lui laisse plus qu'un pied dans la porte. On parle aussi d'un retour de Philippe Courard, qui gérait les pouvoirs locaux après Charles Michel et avant Paul Furlan. Nicolas Martin, le bourgmestre faisant fonction à Mons ? Son nom est cité. De là à le voir embarqué...

**4. Ministres cdH** Et si le président Lutgen revenait s'occuper d'agriculture, comme il l'a fait de 2004 à 2011 ? Certains verraient bien Maxime Prevot monter à la présidence une fois les négociations achevées. Carlo Di Antonio reste ministrable (environnement et aménagement du territoire ?). André Antoine ? Certains le disent grillé. Il dirait sûrement lui-même que le grillé est à l'honneur, en pleine saison des barbecues... On entend aussi parler d'un atterrissage wallon pour Melchior Wathelet. Restent Marie-Martine Schyns (une présidence d'assemblée pour Marie-Dominique Simonet ?), Véronique Salvi, Dimitri Fourny... ■ **P.S.**